



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Calvados

Commune : HERMANVILLE-SUR-MER

Autres communes :

R500

Appellation : Maison dite la Blulette

Monument(s)

Appellation : Maison dite la Blulette

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 15/12/2005

Étendue de la protection : Maison dite " La Blulette" : la remise-garage, en totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Calvados

Commune : HERMANVILLE-SUR-MER

Autres communes :

R500

Appellation : Maison dite la Blulette

Monument(s)

Appellation : Maison dite la Blulette

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 15/12/2005

Étendue de la protection : Maison dite " La Blulette" : l'ensemble de la maison en totalité, avec ses clôtures, portails et le sol de la parcelle, à l'exclusion de la remise-garage

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.